

## LE PALAIS ÉPISCOPAL – MAIRIE ACTUELLE

La première demeure de l'évêque fut aménagée au sud de la Cathédrale dès le Vème siècle. Cette demeure épiscopale a subi des remaniements au XIème et XIIème siècle, qu'imposait l'installation auprès de l'évêque d'un chapitre de 12 chanoines. L'évêque resta seul après la séparation avec les chanoines et sa résidence deviendra un véritable château fort.

Jacques Duèze (évêque de 1300 à 1329), futur Pape Jean XXII, transformera le château en palais. De cette époque date la construction de la chapelle épiscopale dédiée à Saint-André, première mention en 1303. Elle a été restaurée en 1856 pendant l'épiscopat de Msg Jordany (évêque de 1855 à 1876) qui laissera son blason sur le sol mosaïqué. La voûte simule un ciel semé d'étoiles d'or et fait penser au plafond de la Sainte Chapelle à Paris. Elle est classée aux Monuments Historiques en 1908.

Le palais sera délaissé par L'évêque de Fleury (évêque de 1699 à 1715), précepteur puis ministre de Louis XV.

Du fond d'archives de cette époque qui est très sinistré, nous est parvenu un inventaire mobilier à la mort de Msg de Castellane (évêque de 1715 à 1739), qui date de 1738 – 1740, qui nous donne un descriptif des lieux très précis.

Au rez-de-chaussée : fonction de services, remise à carrosses, entrepôt alimentaire, boulangerie, chambres de domestiques, buanderie, prison (l'évêque possède son tribunal), écuries et réserves.

1<sup>er</sup> étage : pièces de services, cuisine et offices, la chambre du pain, salle à manger des domestiques, sur le devant pièces de réception et salle à manger, salon et chambres pour les hôtes de l'évêque, pour sa cour et pour son secrétaire, latrine, accès de l'évêque à la cathédrale (encore visible dans la dernière travée).

2<sup>ème</sup> étage : évêque installé à l'angle sud-ouest, plus chambres pour ses proches. La chapelle toujours visible aujourd'hui, dans l'aile sud, puis une tour au-dessus.

Vendu comme bien national à la révolution, la Ville de Fréjus l'avait acheté et l'a restitué après la restauration (1823) à l'église, sans contrepartie financière. L'évêque de Richery (évêque de 1823 à 1829), opta pour une rénovation radicale, tout fut détruit à l'exception des bâtiments à l'est. Il ne reste qu'un tiers du palais d'origine. C'est l'architecte du département du Var, Lantoin qui réalisa les plans du nouveau palais épiscopal. Après la séparation de l'église et de l'État en 1905, la Ville de Fréjus a demandé à récupérer son bien, ce qui fût fait et le palais est devenu officiellement la mairie de Fréjus en 1912. L'évêché de Fréjus – Toulon est depuis 1958 installé à Toulon.

